

Gazette de la Chambre



Lettre d'information de la Chambre Arbitrale Maritime de Paris

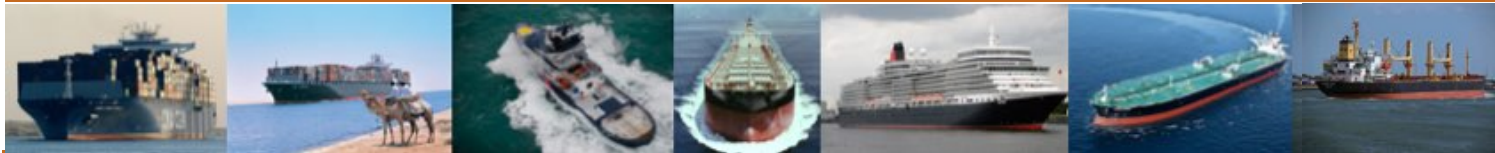
Comité éditorial : Philippe Delebecque - Claude Goussot - Jean-Yves Thomas - Michel Leparquier

Editeur : Philippe Delebecque

3 numéros par an

(Janvier - Avril - Septembre)

Numéro 42 - Hiver 2016



"Res judicata dicitur, quae finem controversarium pronuntiatione judicis acceptit"

Le financement par les banques des matières premières

Enjeux et perspectives

Christophe Cantala

BNP-Paribas (Suisse) SA

Les matières premières : de quoi parle-t-on et qu'est ce que cela représente pour les économies ?

Il est difficile de trouver un consensus de ce qu'est une matière première ou de s'accorder sur un ensemble de sous-jacents qui constitueraient une liste unique. De façon générale, les matières premières sont des ressources offertes à l'Homme par la nature. Si l'une de leurs caractéristiques de base est d'être limitées dans le monde à un instant "t", l'on peut distinguer deux groupes.

- Celles qui sont le résultat d'un processus extrêmement long, impliquant que leur exploitation engendre une raréfaction progressive, pouvant mener à leur disparition. Il s'agit du pétrole, des ressources gazières, des métaux dans le sol, etc. S'il est concevable que ces ressources puissent se renouveler, cela se ferait sur des durées telles qu'à l'échelle humaine on peut les considérer comme limitées en quantités.

- Celles qui ont la capacité de se renouveler bien plus rapidement que le groupe précédent. Cela concerne, par exemple, des matières premières agricoles, comme les grains (blé, maïs, orge etc.) ou les produits dits "tropicaux" (cacao, café, sucre, etc.). Chaque année, le fermier récolte une certaine quantité ; laquelle est dépendante des caractéristiques du sol, des conditions météo, des techniques utilisées mais, au final, année après année, on peut raisonnablement s'attendre à les voir se renouveler.

Un consensus existe toutefois sur une classification en trois groupes : l'énergie, les mines et métaux et les matières premières agricoles. Il est également admis qu'une matière première cesse d'être considérée comme telle après un certain nombre de transformations ou traitements industriels. Par exemple, le pétrole brut extrait du sol est une matière première. Suite au processus de raffinage, la gasoline, le base-oil, ou le kérosène le sont également. D'autres transformations peuvent intervenir, débouchant sur des produits tels que l'éthylène ou le propylène qui seront encore transformés puis utilisés dans l'automobile, le textile, l'agroalimentaire, etc. Même chose pour le minerai de fer, qui est une matière native dans le sol. Mêlé au charbon de coke ainsi qu'à des ferro-alliages (manganèse, chrome etc.), on obtient de l'acier. Il peut être ensuite laminé pour obtenir des produits plats ou longs qui seront utilisés pour fabriquer des boîtes de conserve, des trombones, dans l'automobile, la construction, etc.

Leurs lieux de transformation et de consommation ne sont pas les lieux où elles sont produites ou extraites. Par exemple, le café éthiopien, une fois récolté, est acheminé vers le port de Djibouti, puis par voie maritime pour être au final pris en charge en Italie par les grands torréfacteurs. Ou encore, la bauxite extraite en Australie sera acheminée par bateaux vers la Chine, qui produira de l'aluminium, utilisé localement pour la construction ou acheminé vers d'autres lieux d'utilisation comme l'Europe. Ces exemples montrent à quel point le commerce des matières premières est lié et dépendant du transport maritime.

Le rôle des banques

Il existe de nombreux acteurs sans lesquels l'ensemble de la chaîne ne peut fonctionner : les producteurs, les sociétés de transport, les logisticiens, les entrepositaires, les négociants, les industriels les assureurs et les banques. Cette chaîne de valeur est complexe car exposée à de nombreux risques et les sommes en jeu sont souvent importantes. Par exemple, 80.000 tonnes de minerai de fer, à 57\$ la tonne, ont une valeur proche de 4,6 millions de dollars. Parmi les risques, on peut citer les risques géopolitiques, de transit, de prix, de performance du fournisseur, de contrepartie de l'acheteur, de non-respect des réglementations, de fraude, etc. Les banques ont un rôle prépondérant car non seulement elles financent les besoins des acteurs, mais elles proposent aussi des services et solutions permettant de gérer ces risques.

Les financements proposés par les banques couvrent les besoins moyen/long terme des acteurs (financement de projet et d'infrastructure, haut de bilan, leasing, etc.) et les besoins court terme (gestion des flux de trésorerie, gestion des besoins en fond de roulement, etc.).

BNP Paribas accompagne ses clients sur l'ensemble de la chaîne de valeur, et figure parmi les leaders du financement des flux de matières premières, au sein desquels les négociants jouent un rôle particulier. Ces derniers sont la courroie de transmission entre les producteurs de matières premières et les utilisateurs/consommateurs. Ils achètent à l'un et revendent à l'autre, en prenant à leur compte certains risques mentionnés plus haut. Leur valeur ajoutée est leur capacité à évaluer et maîtriser ces risques, leur connaissance des marchés et des acteurs locaux, leur maîtrise de la chaîne logistique. Ils ont une structure bilancielle fort déséquilibrée, avec généralement peu d'actifs fixes, essentiellement des actifs circulants, et au passif surtout de la dette court terme, des créances court terme et des capitaux propres relativement limités, sans commune mesure avec le poids de la dette qu'ils ont à honorer.

Suite de l'article "Le financement par les banques des matières premières" page 2 .

Comment fonctionne le processus d'octroi de lignes de crédit ?

Les banques ont des principes de base selon lesquels la décision de prêt, la somme et les maturités dépendent de la capacité de l'entreprise cliente à générer du *cash flow* permettant d'honorer la charge de sa dette, ainsi que du recours ultime que l'on évalue notamment à partir des capitaux propres. Si une banque suivait à la lettre ce raisonnement dans le Commodity Trade Finance, rares seraient les clients financés. L'objectif de cet article n'est pas de décrire précisément la méthode et les techniques du Commodity Trade Finance (pour ce faire, se référer à l'ouvrage de F. Constant et D. Leboiteux paru aux éditions de la Revue Banque). Mais de façon générale, si les banques attendent d'un négociant une substance financière et une performance convenables, la décision de crédit sera aussi fondée sur deux éléments principaux.

D'abord, la capacité d'un négociant à bien choisir ses fournisseurs et des clients qui vont le payer, sa maîtrise des circuits d'acheminement, sa connaissance des marchés, son expertise de la matière première concernée, son anticipation des déséquilibres entre offre et demande. Ensuite et tout autant, la capacité que va avoir la banque à assurer, à toutes les étapes du financement, un contrôle suffisant et adéquat sur le collatéral qui vient garantir la somme prêtée.

Ce collatéral évolue tout au long de la vie de la transaction, et peut être un stock de matière première, des factures, des créances, des certificats d'entreposage etc. La banque doit donc pouvoir suivre ce collatéral, sa valeur, et sa capacité à exercer son droit de propriété si nécessaire.

Cette méthode tranche avec le processus décisionnel habituel et classique, et constitue une expertise particulière de BNP Paribas. Aux côtés de ces financements transactionnels, BNP Paribas propose également des solutions plus structurées nécessitant une structure bilancielle plus conséquente de type *borrowing base* ou des opérations de portage de stocks.

Poids de la réglementation pour les banques et pour les clients

Il existe une forme de paradoxe : malgré l'importance stratégique des matières premières pour nombre d'économies (tant matures qu'en voie de développement), et son ancrage direct dans nos quotidiens, ce secteur reste relativement peu réglementé. Un début d'explication réside dans le fait qu'une partie significative du poids réglementaire s'exerce via les banques qui financent le négoce et en opèrent les flux financiers (souvent libellés en USD) ...

Les banques sont ainsi soumises aux réglementations en vigueur dans le secteur financier, qui couvrent des thèmes multiples : contraintes en capital, lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, respect des embargos et régimes de sanctions, protection des intérêts du client, éthique professionnelle, préservation de l'intégrité des marchés financiers etc. Peu visibles et souvent méconnues des clients et de l'opinion publique, les banques se sont dotées de ressources et dispositifs conséquents en la matière.

Une dimension particulièrement sensible de la réglementation concernant le respect des embargos et des régimes de sanctions, (américaines, européennes, émises par un pays spécifique ou un organisme tel l'ONU), il est capital pour une banque de s'assurer que les financements octroyés et les flux financiers transitant par ses livres restent conformes à tout instant. De ce fait, il est de première importance de contrôler l'origine, la provenance, la destination des matières premières financées, de comprendre l'arrière-plan économique des transactions des clients. Et pour les marchandises acheminées par voie maritime, de contrôler la route des navires (*ship tracking*) et leur schéma de détention (*ship vetting*).

La réglementation est ainsi consubstantielle de l'activité de banquier, tout particulièrement pour ceux qui financent le secteur des matières premières. Elle est un paramètre à intégrer dans l'activité commerciale, et peut même constituer un avantage compétitif : un client a intérêt à travailler avec un établissement qui a investi sur ces sujets, qui entretient un dialogue régulier avec les régulateurs, et qui en comprend les enjeux. Ceci afin de conseiller les clients et les aider à naviguer dans ces sujets relativement difficiles d'accès tout en protégeant la banque, ses employés et ses actionnaires. C'est une valeur ajoutée indéniable qui dépasse le seul octroi de crédit, que tout le monde ou presque peut proposer.

Cette partie sur la réglementation ne saurait être complète sans aborder les tendances. Au-delà des textes existants qui deviennent plus précis, leur interprétation devient également plus restrictive. De nouveaux sujets prennent également du poids :

- la fiscalité des clients des banques que les autorités demandent à ces dernières de vérifier de plus en plus.
- les sujets de Responsabilité Sociale et Environnementale (CSR en Anglais) sur lesquels tant l'opinion publique que les gouvernements ont des attentes accrues. BNP Paribas s'est ainsi dotée de politiques régissant les décisions de financements des clients actifs dans des secteurs exposés, vérifie leur application. C'est un sujet complexe au long terme mais les ambitions sont claires.

Il est clair que l'activité réglementaire ne va pas aller en s'amenuisant. L'enjeu pour les banques est donc de s'organiser de façon efficace pour l'anticiper, la comprendre, l'appliquer et en faire un objectif constant d'excellence ainsi qu'un facteur différenciant.

Enjeux des années à venir

Il existe de nombreux enjeux aussi nous nous concentrerons sur certains d'entre eux.

En premier lieu, le défi de l'innovation technologique. Le financement des clients actifs dans les matières premières à ceci d'original qu'il se trouve au confluent de deux secteurs relativement en retard en matière d'innovation technologique : le secteur financier et le négoce international ; tous deux se sont toutefois lancés récemment avec beaucoup de conviction dans une quête ayant essentiellement deux objectifs : plus d'efficacité, pour les clients et dans la conduite des opérations, processus décisionnels, dans la valorisation de ses ressources ; plus de sécurité, dans ses prises de risques, la gestion de son patrimoine, ses communications et la gestion de ses données. Plusieurs éléments ont accéléré cette démarche et l'ont rendue indispensable. D'abord, les banques évoluent plus que jamais dans un environnement où la concurrence internationale est intense, les taux sont bas, les contraintes en capital sont de plus en plus fortes. Générer 1 dollar de revenu est plus complexe et mobilise plus de ressources aujourd'hui qu'hier. Ensuite, les barrières à l'entrée sont tombées sur certains services-clés, auparavant l'apanage exclusif des établissements financiers ; ainsi voyons nous aujourd'hui les Fintechs et GAFAs proposer des solutions de paiement, de *cash management*. Plus encore, des nouvelles technologies avec un potentiel disruptif certain ont émergé, déclenchant une course à l'innovation inédite : *big data*, *blockchain*, objets connectés, sont autant de sujets qui sont à l'étude aujourd'hui, pour façonner le service bancaire de demain.

Suite et fin de l'article "Le financement par les banques des matières premières".

Les banques ont pris conscience de cela il y a quelques années et ont décidé deux choses : qu'il était indispensable de s'en saisir car il y avait une prime au pionnier, y dédiant des moyens de plus en plus importants ; également, de co-construire avec les Fintechs et incubateurs. Les premiers résultats sont visibles et BNP Paribas a déjà de premières applications concrètes : transactions réelles utilisant la *blockchain*, développement d'outil fonctionnant sur le *Big Data*, etc.

En second lieu, l'évolution de la carte des matières premières. Qui produit quoi et le vend à qui ? Ces évolutions entraînent des bouleversements mondiaux majeurs. Dans l'énergie, les USA sont devenus exportateurs de brut, sous l'effet conjugué de l'exploitation des réserves non conventionnelles et de la suppression de la loi interdisant toute exportation. Cela a mené l'OPEP et l'Arabie Saoudite en particulier, à ne plus limiter durant des années sa production, ce qui a mené (entre autres facteurs) à un effondrement du prix du brut, de façon à asphyxier les producteurs américains qui ont un coût de production par baril supérieur aux pays du golfe.

Cette stratégie a échoué et l'OPEP et d'autres pays producteurs travaillent à un accord limitant la production mondiale sous les 33 millions de barils par jour.

Dans les matières premières agricoles, le réchauffement climatique, à moyen terme, menace certaines cultures. Un rapport de l'*Australian Climate Institute* indiquait que la production mondiale de café, et particulièrement dans certaines régions du Brésil, était menacée. Idem pour la production des céréales : une augmentation de 1°C. de la température moyenne mondiale entraînerait une baisse des rendements de l'ordre de 5%. Les métaux enfin : la Chine a longtemps été un acheteur effréné de métaux pour accommoder son secteur de la construction. C'est aujourd'hui largement moins le cas et les effets sur les prix se sont fait sentir immédiatement.

Il existe d'autres phénomènes auxquels sont confrontés les acteurs des matières premières, certains très importants, d'autres plus triviaux : l'évolution des zones de conflits armés, la croissance indienne, la capacité de l'Afrique à faire progresser son économie, la croissance mondiale, les montées des populismes dans les pays, sont autant de facteurs influents qu'il faudra suivre.

Le fait que ce secteur, plus qu'aucun autre, soit en prise avec de tels enjeux, est certainement ce qui le rend aussi passionnant. Accompagner ces entreprises dont l'action se situe au cœur de l'économie réelle requiert une présence internationale, un dispositif robuste et une expertise avérée. Les équipes de BNP Paribas se mobilisent chaque jour pour apporter de la valeur ajoutée au client et les servir dans la durée.

